

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Session du Comité consultatif public mixte n° 98-04

Les 3 et 4 septembre 1998

Compte rendu de discussion

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu une session ordinaire à Montréal (Québec), au Canada, les 3 et 4 septembre 1998. Cette session s'est tenue sous forme de séance de travail à huis clos avec les représentants suppléants qui se sont réunis également à Montréal aux mêmes dates.

Le présent compte rendu de discussion résume chaque point de l'ordre du jour, fait état des décisions prises par les membres du CCPM et des responsabilités en matière de suivi. On retrouve l'ordre du jour à l'annexe A, la liste des participants à l'annexe B, l'avis au Conseil n° 98-05 à l'annexe C, l'avis au Conseil n° 98-06 à l'annexe D et le Plan de travail du CCPM à l'annexe E.

On peut se procurer le texte complet des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa coordonnatrice. On peut aussi consulter ces documents sur le site Web de la Commission, sous la rubrique consacrée au CCPM, à l'adresse <<http://www.cce.org>>.

MM. John Wirth et Jesús Druz étaient absents, mais avaient prévenu par écrit le Secrétariat des motifs de leur absence. M. Barroso est arrivé dans la matinée du 3 septembre en raison du retard de son vol. M^{me} Jean Richardson était absente le 4 septembre, mais son absence était motivée.

La lettre de démission de M. Morales a été déposée et M. Bustamante a informé les membres qu'il assistait pour la dernière fois à une réunion du Comité.

Mot de bienvenue et tour d'horizon de la présidente

La présidente du CCPM, M^{me} Mary Simon, souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne l'importance que revêt la présente séance ainsi que l'occasion qu'elle offre d'échanger avec les représentants suppléants, en ce qui concerne particulièrement l'ébauche du Plan de programme triennal.

Après une discussion sur les raisons qui ont motivé la tenue de cette séance à huis clos (séance de travail avec les représentants suppléants), il est convenu qu'à l'avenir toutes les réunions seront ouvertes au public à moins que les membres en décident autrement à l'avance. Plusieurs membres

se disent soucieux qu'en général le public n'a manifestement aucune possibilité d'exprimer son opinion au sujet de l'ébauche du Plan de programme triennal.

Adoption de l'ordre du jour provisoire

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Examen d'une lettre de M. John Wirth concernant l'Accord bilatéral de libre-échange entre le Canada et le Chili;
- Discussion sur le contenu et la replanification de la réunion de Yellowknife;
- Procédure de remplacement de la présidente dans le cadre d'autres réunions;
- Procédure d'élection à la présidence pour 1999.

Examen de l'ordre du jour de la réunion conjointe du CCPM avec les représentants suppléants

La présidente mentionne que le Comité tiendra trois réunions de travail avec les représentants suppléants au cours de la session. Les membres exposent ensuite leurs vues dans le cadre du premier échange avec les représentants suppléants.

Il est convenu que le CCPM félicite le Secrétariat au sujet de la première ébauche du Plan de programme triennal, exprime sa confiance que le rôle du Comité dans le processus d'élaboration du Plan est maintenant clair, et se prépare à formuler un avis détaillé et fondé directement aux membres du Conseil. Il est également convenu d'exprimer la déception du Comité au sujet du retard de publication de la version révisée des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, et de mentionner qu'une intervention administrative pourrait ternir la qualité du travail accompli à Mérida au cours de la session annuelle du Conseil. Les membres conviennent aussi de faire des observations sur la nécessité de faire participer le public à l'examen de l'ébauche du Plan de programme triennal.

Le CCPM se réunit ensuite avec les représentants suppléants. Dans ses observations préliminaires, la présidente fait état des décisions prises précédemment. Elle demande également que le compte rendu sommaire de la session du Conseil soit rendu public dans les meilleurs délais. La directrice exécutive par intérim de la CCE, M^{me} Janine Ferretti, présente l'ébauche du Plan de programme triennal, après quoi les chefs de programme font des exposés individuels.

Formulation de l'avis du CCPM sur le Plan de programme triennal

Le CCPM examine en premier lieu l'ensemble du Plan de programme triennal à la lumière du *Programme d'action commun*, et discute ensuite de chaque projet. Les conclusions de cet exercice sont contenues dans l'avis au Conseil n° 98-05 (annexe C).

Préparation du Plan de travail du CCPM pour 1999

Cette question est précédée par une discussion sur plusieurs sujets. En premier lieu, sur la question de savoir qu'elle est la meilleure manière d'entrer en relation avec les législateurs de chaque pays puisque, fondamentalement, toute amélioration exigera des modifications aux lois et aux règlements. Pour l'heure, il est convenu que la présidente fasse parvenir une lettre à la ministre canadienne de l'Environnement afin de dénoncer, hormis l'Alberta, le Manitoba et le Québec, l'absence d'engagement de la part des autres provinces.

Suivi : Présidente du CCPM

Les membres mexicains informent le Comité qu'en plus de M. Bustamante, MM. Barroso et Restrepo seront bientôt remplacés. Les nouvelles nominations viseront à assurer un équilibre en termes de représentation des hommes et des femmes, et elles se produiront de manière à ne laisser aucun poste vacant.

Une discussion a lieu sur la représentation du CCPM au sein du Comité de sélection du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE). M. Berle indique qu'il ne pourra remplir cette fonction après la fin du présent cycle d'examen des projets (en décembre 1998). M. Barroso dit manifester de l'intérêt pour cette fonction, mais fait remarquer qu'il quittera vraisemblablement le Comité en mai 1999. Il a eu des discussions internes au sujet de la nomination d'un membre mexicain au sein du Comité de sélection du FNACE, considérant le lien entre les engagements et l'opportunité des nominations.

La présidente et le Secrétariat ont dressé une ébauche de plan de travail pour le CCPM qui a été distribuée avant la séance. Elle comprend des activités que le Comité n'a pas été en mesure de terminer en 1998 (pour des raisons indépendantes de sa volonté), des priorités pour 1999 et des responsabilités permanentes. La liste des priorités que les membres du Conseil ont remise au CCPM au cours de la séance annuelle à Mérida a aussi été prise en compte.

Des groupes de travail ont été constitués ou renouvelés, des calendriers ont été établis et des responsabilités attribuées. Un exemplaire de ce plan de travail figure à l'annexe E.

Suivi : CCPM et groupes de travail du CCPM / Secrétariat

Le budget prévisionnel du CCPM pour 1999 à 2001 est approuvé afin d'être soumis à l'examen du Conseil.

Le CCPM se réunit ensuite avec les représentants suppléants. Il leur résume les conclusions de son examen et tient avec eux une discussion ouverte. Il est convenu que ces conclusions serviront à formuler un avis écrit au Conseil (voir l'annexe C).

Le CCPM convient également de travailler de concert avec les représentants suppléants afin de formuler un avis détaillé sur la manière dont on pourrait évaluer les projets de la CCE et mesurer leur rendement. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité.

Suivi : Membres du CCPM / Représentants suppléants

Formulation d'un avis du CCPM sur la version provisoire des lignes directrices relatives à la participation du public aux activités de la CCE

Les membres discutent longuement de cette question. Le CCPM n'a jamais été en accord avec le fait que ce processus soit entrepris par des consultants externes, et il ne peut maintenant, après avoir examiné l'ébauche de ces lignes directrices, en cautionner la publication. Il est convenu, étant donné que la CCE a besoin de telles lignes directrices, de recommander que le Secrétariat ébauche un nouveau texte à l'interne en se fondant sur les *Lignes directrices relatives aux consultations publiques* du CCPM qui régissent la participation du public aux activités du Comité (voir l'annexe D).

Les membres sont invités à se pencher sur le fait que la version espagnole de l'analyse sommaire des résultats des entrevues annexée à l'ébauche des lignes directrices fait référence à des personnes déterminées en des termes peu flatteurs. Il est convenu que la présidente communique avec le Secrétariat pour lui faire part de la stupéfaction du Comité à ce sujet, avec copie conforme au Conseil.

Suivi : Présidente du CCPM

Mise à jour sur l'examen public de la version révisée des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15

Il est convenu de demander la publication, dans les meilleurs délais, des modifications aux *Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE*. La démarche de cet examen public sera celle mentionnée dans la note de service de la présidente du Comité aux représentants suppléants en date du 15 juillet 1998. Il faut aussi que le rôle du CCPM comporte manifestement deux volets. En premier lieu, il devra faciliter l'expression de l'opinion du public et en faire une synthèse globale, et, en deuxième lieu, exposer le point de vue du CCPM.

La CCE devrait indiquer clairement que ces modifications sont destinées à faciliter le processus relatif aux communications de citoyens.

Suivi : Parties / Secrétariat / CCPM

Nomination du directeur exécutif de la CCE

Il est convenu d'exprimer la préoccupation du CCPM quant à la durée plus longue que prévue de ce processus, et bien que la directrice exécutive par intérim accomplisse un excellent travail, il est urgent de régler cette question afin d'amoindrir les soucis du public et de l'assurer qu'un climat de certitude et de constance règne au sein de la CCE.

Suivi : Parties

Autres questions

Le Comité ayant été avisé que le Canada soutient cette idée, il est convenu de faire parvenir à M. John Wirth une lettre le chargeant d'agir d'office, à titre d'observateur, au cours des

discussions que mènent le Canada et le Chili en vue de constituer un comité consultatif public mixte dans le cadre de leur Accord bilatéral de libre-échange.

Suivi : Présidente du CCPM

Les membres discutent de la réunion de Yellowknife (voir l'annexe E), et ils conviennent de la tenir en mai 1999 et d'en confier la présidence à M^{me} Simon.

Il est décidé que lorsqu'il faudra choisir un remplaçant à la présidente pour tenir une réunion, on se tournera vers les ex-présidents du CCPM.

Il est convenu de mettre en branle cet automne, à un moment propice, le processus établi d'élection à la présidence du CCPM pour 1999.

La présidente est chargée de faire parvenir des lettres au Canada et aux États-Unis afin qu'ils combient rapidement les postes vacants au sein du Comité.

La présidente communiquera avec le Conseil pour recommander que le CCPM participe, dès le début, au processus de planification de la prochaine session du Conseil.

Prochaine session du CCPM

La prochaine session du CCPM se tiendra à Washington, D.C., les 3 et 4 décembre 1998.

Ensuite, le CCPM se réunie à nouveau avec les représentants suppléants et lui fera part des décisions prises précédemment. Voir particulièrement l'avis n° 98-06 (annexe D).

Rédigé par Lorraine Brooke.

Session du Comité consultatif public mixte n° 98-04

Les 3 et 4 septembre 1998

**Hôtel Inter-Continental
Montréal, Québec**

Ordre du jour provisoire

Présidente : Mary Simon

Jeudi, le 3 septembre 1998

- 9 h 00 – 9 h 45 Séance de travail du CCPM (*Salon St-Laurent*)
Mot de bienvenue et tour d'horizon par la présidente
Adoption de l'ordre du jour provisoire
Révision de l'ordre du jour de la réunion conjointe avec les représentants suppléants
- 9 h 45 – 10 h 00 Pause
- 10 h 00 – 11 h 00 Réunion conjointe avec les représentants suppléants (*Salle du Conseil de la CCE*)
Adoption de l'ordre du jour
Compte rendu de la directrice exécutive par intérim
Compte rendu de la présidente du CCPM
Présentation par le Secrétariat du Plan triennal
- 11 h 00 – 13 h 00 Séance de travail du CCPM (suite) (*Salon St-Laurent*)
Formulation de l'avis du CCPM sur le Plan triennal
- 13 h 00 – 14 h 00 Déjeuner conjoint avec les représentants suppléants (*Atrium de la CCE*)
- 14 h 00 – 15 h 30 Séance de travail du CCPM (suite) (*Salon St-Laurent*)
Formulation de l'avis du CCPM sur le Plan triennal
- 15 h 30 – 15 h 45 Pause
- 15 h 45 – 17 h 00 Séance de travail du CCPM (suite)
Préparation du Programme de travail du CCPM pour 1999
- 17 h 00 – 18 h 00 Réunion conjointe avec les représentants suppléants (*Salle du Conseil de la CCE*)
Discussion sur le Plan triennal incluant le Programme de travail du CCPM pour 1999

18 h 00 – 20 h00 Présentation d'un vidéo sur le FNACE et cocktail avec les membres des membres
des parties et le personnel professionnel du Secrétariat
(*Salle du Conseil de la CCE*)

Session du Comité consultatif public mixte n° 98-04

Les 3 et 4 septembre 1998

**Hôtel Inter-Continental
Montréal, Québec**

Ordre du jour provisoire

Présidente : Mary Simon

Vendredi, le 4 septembre 1998

- 8 h 30 – 10 h 45 Séance de travail du CCPM (suite) (*Salon St-Laurent*)
- Identification des groupes de travail du CCPM
- Formulation de l'avis du CCPM sur la version provisoire des Directives relatives à la Participation Publique
- Mise à jour du processus de consultation publique des Lignes Directrices relatives aux Articles 14 et 15
- Discussion sur la nomination du directeur exécutif de la CCE
- Autres questions
- Prochaine Meeting
- Fin de la séance de travail
- 11 h45 – 12 h 00 Pause
- 12 h 00 – 13 h 00 Réunion conjointe avec les représentants suppléants (*Salle du Conseil de la CCE*)
- Discussion sur l'ébauche des lignes directrices relatives à la participation du public
- Mise à jour des représentants suppléants sur l'examen juridique des Lignes directrices relatives aux communications visées aux articles 14 et 15
- Mise à jour des représentants suppléants sur le recrutement d'un directeur exécutif
- Levée de la séance
- 13 h 00 Déjeuner conjoint avec les représentants suppléants et les professionnels du Secrétariat (*Atrium de la CCE*)

Session du Comité consultatif public mixte n° 98-04

Les 3 et 4 septembre 1998

Liste des participants

Membres du CCPM :

Canada

Michael Cloghesy

Jacques Gérin

Mary Simon (Présidente)

Donna Tingley

Mexique

Guillermo Barroso

Jorge Bustamante

Iván Restrepo

Raúl Tornel

États-Unis

Peter Berle

Jonathan Plaut

Jean Richardson (3 septembre)

John Wirth

Membres du Personnel de la CCE :

Manon Pepin

Hans Hermann

Leonor Alvarado

AVIS AU CONSEIL : N^o 98-05

Objet : Programme d'action nord-américain pour 1999 à 2001 : Un Plan de programme triennal pour la Commission de coopération environnementale

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) :

À TITRE d'organe constitutif de la CCE;

CONFORMÉMENT à son mandat consistant à formuler des avis au Conseil;

TENANT COMPTE des recommandations constructives et détaillées qu'il a reçues au cours de l'atelier public sur les priorités en matière de coopération nord-américaine pour 1999 à 2001, et au cours de ses réunions avec les membres du Conseil durant la Cinquième session ordinaire qu'a tenue ce dernier à Mérida, en juin 1998, ainsi qu'avec les représentants suppléants et le Secrétariat les 3 et 4 septembre 1998;

Félicite le Secrétariat d'avoir dressé une ébauche du Plan de programme structurée et explicite fondée sur le *Programme d'action commun* qu'ont adopté les membres du Conseil à la Cinquième session ordinaire.

Le CCPM formule toutefois les observations générales suivantes :

- Bien que le Plan de programme triennal est censé avoir un caractère stratégique et être axé sur des priorités, il souffre d'un manque d'orientation claire, d'objectifs généraux et d'une méthode pour les atteindre. L'établissement de la portée des activités n'est pas en soi un objectif.
- La durabilité, l'intendance de l'environnement et la coopération devraient être au cœur de l'orientation de la CCE.
- Le Programme ne devrait pas être une collection de projets. Chacun d'eux devrait être clairement énoncé, comporter des objectifs concrets et prévoir des résultats mesurables menant à la visée générale de protéger et de restaurer l'environnement, et d'améliorer la qualité de vie des citoyens d'Amérique du Nord.
- Les possibilités de participation du public devraient être clairement mentionnées au cours de l'élaboration et de l'exécution du Programme. Pour commencer, il serait judicieux d'y intégrer des recommandations formulées par le public et d'y indiquer à quels endroits ces recommandations ont été retenues. Le bien-fondé d'un processus de planification triennal est remis en question s'il ne donne pas lieu à la

participation du public. Et son cautionnement doit être perçu comme un résultat positif pour la CCE.

- Chaque secteur de programme devrait établir des relations entre la science, la politique et le droit de manière à accroître l'harmonisation.

- Les ressources ne devraient pas être consacrées à des activités entreprises par d'autres institutions, et il faudrait établir de meilleurs liens grâce, par exemple, au Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord (RIBAN).
- La CCE est unique en raison de son caractère trinational. Les projets devraient mettre l'accent sur les actions concertées visant à trouver des solutions politiques et législatives.
- Chaque projet, tel que l'ont demandé les membres du Conseil, devrait comprendre une activité visant le renforcement des capacités.
- Il faudrait recourir aux critères de sélection des programmes recommandés dans le rapport final du Comité d'examen indépendant.
- La coordination et les liens avec les projets subventionnés par le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) devraient être étroits afin d'intégrer au Programme les leçons que l'on en a tirées à titre de sources d'expérience pratiques et pertinentes.

En ce qui concerne certains programmes et projets particuliers, le CCPM a les observations et recommandations suivantes à formuler :

Thème 1 : Recherche d'une viabilité environnementale dans des marchés libres

1. Promotion du commerce des produits et des services écologiques

Ce secteur de programme, tel qu'il est présentement élaboré, laisse paraître une difficulté d'établissement de liens entre le commerce et l'environnement, et le CCPM forme le vœu que les observations qui suivent remédieront à cet état de fait.

La série de projets que comporte ce secteur de programme doit être liée à de nouvelles tendances afin d'évaluer adéquatement les répercussions négatives éventuelles.

Agriculture durable

- Qui participera à cet exercice d'évaluation et comment devra-t-on le planifier?
- Le projet a besoin d'être mieux orienté. Il doit être plus clairement axé sur la protection des écosystèmes et devrait également analyser la relation avec l'atténuation de la pauvreté. Par exemple, la production biologique ne peut pas nécessairement être considérée comme durable sans examiner tous ses éléments constitutifs et ses répercussions, tant sur les plans social qu'environnemental.
- La production primaire ne devrait pas être ignorée. Le projet devrait être élargi pour comprendre l'élevage de bestiaux, la pisciculture, la production forestière, etc.
- Le projet devrait se pencher sur la question suivante : comment la CCE pourrait-elle aider les producteurs à bénéficier de meilleurs débouchés commerciaux?

Conservation et utilisation de la biodiversité

- Il est nécessaire de mener des consultations plus larges que prévues.

- Le projet a besoin d'être mieux orienté. Il doit être plus clairement axé sur la protection des écosystèmes et devrait également évaluer la relation avec l'atténuation de la pauvreté.
- Le rôle des populations autochtones, relativement à la conservation de la biodiversité, a particulièrement besoin d'être mieux reconnu et compris, tout comme les répercussions que peut avoir sur eux le commerce illicite. Il s'agit d'un secteur dans lequel la CCE pourrait apporter une contribution. Les participants à l'atelier public ont formulé de très fortes recommandations à ce sujet.
- Tout projet devrait favoriser la préservation sur place.
- Avant d'entreprendre un tel projet, il faudrait élaborer des lignes directrices et des considérations générales afin d'en minimiser les répercussions négatives. Il ne faudrait pas encourager la progression des forces du marché sans imposer de contraintes morales.

Écotourisme dans les aires naturelles

- Le projet a besoin d'être mieux orienté.
- La protection et la promotion de l'écotourisme sont assujetties à un ensemble très complexe de facteurs environnementaux et sociaux. Tout projet dans ce domaine doit tenir dûment compte de la nécessité de rehausser le niveau de vie au sein des collectivités locales (particulièrement en régions éloignées) tout en traitant des questions relatives à la protection et à l'amélioration de l'environnement.
- Il faudrait que tout projet prévoie des ressources consacrées au renforcement des capacités des populations locales dans les régions qui possèdent des ressources naturelles et ont un potentiel touristique.

Concertation en matière de synergie des sous-produits

- Ce projet est mieux orienté que les autres et fait intervenir des partenaires déterminés. Le CCPM l'appuie fortement.
- Les activités devraient également viser à inciter les entreprises à se servir de systèmes mieux intégrés pour utiliser eux-mêmes leurs déchets.
- Dans certains cas, avant de pouvoir associer des entreprises, il faudra coordonner la législation en ce qui concerne la définition des déchets et des déchets dangereux.

2. Analyse des liens entre l'environnement, l'économie et le commerce

Répercussions environnementales de l'ALÉNA

- Le CCPM continue de soutenir fortement ce projet.
3. Normes environnementales, application et observation des lois sur l'environnement et performance environnementale

Tribune régionale en matière d'application des lois en Amérique du Nord, indicateurs d'application efficaces des lois sur l'environnement et renforcement des capacités en matière de conformité aux lois

- Ce thème a l'appui du CCPM, mais le groupe de projets est toutefois exposé trop globalement et exige des buts plus précis et des résultats mesurables.
- La perspective d'amener les gouvernements à conclure des accords sur des indicateurs communs est un objectif reconnu, et le CCPM se penchera particulièrement sur cette question dans un avenir rapproché.
- Les Comités consultatifs nationaux (CCN) et les Comités consultatifs gouvernementaux (CCG) devraient participer plus directement à ces projets étant donné qu'ils cadrent légitimement avec les activités gouvernementales.
- Si l'application des lois est l'objectif que l'on vise réellement, il serait alors judicieux de consacrer davantage de ressources pour améliorer l'accès du public au processus relatif aux communications de citoyens.
- Les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé devraient avoir un rôle à jouer.
- Le CCPM se réjouit de voir la CCE déterminée à ce que le public participe davantage à la conception et à l'examen d'indicateurs et de méthodes de rechange.

4. Action régionale face aux enjeux mondiaux

Échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre

- Le CCPM appuie fortement ce projet mais suggère de mieux l'orienter et de le rendre plus limpide.
- Le rôle de la CCE devrait être davantage mis en valeur.
- Ce projet offre une occasion unique aux trois gouvernements de collaborer à la conception d'un modèle positif.

Thème 2 : Intendance de l'environnement nord-américain

1. Analyse des nouvelles tendances

Il faudrait coordonner les activités de ce secteur de programme avec celles du programme visant la promotion du commerce de produits et de services écologiques pour les raisons énoncées précédemment à son sujet.

Nouvelles tendances en Amérique du Nord

- Le CCPM appuie fortement cette activité, car elle offre une perspective large et à long terme.
- Il faudrait également surveiller maintenant les tendances qui, selon ce que l'on constate, vont en s'intensifiant; par exemple, le génie génétique et les pénuries d'eau.

- Afin d'éviter les chevauchements et de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières de la CCE, il faudra conclure des partenariats avec des universités et d'autres institutions telles que le *World Resources Institute* (WRI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

2. Protection de la santé des humains et des écosystèmes

On constate un manque évident d'attention pour les questions reliées à l'eau. Les milieux dulçaquicoles, marin et côtier (y compris le Programme d'action mondial dans la baie des Californies et le golfe du Maine) ont fait l'objet d'une attention soutenue et de recommandations particulières au cours de l'atelier public. Il faut axer l'attention sur la relation des effets de serre et du réchauffement planétaire avec leurs conséquences sur les ressources, la productivité et la santé humaine.

Coopération dans le domaine de la qualité de l'air en Amérique du Nord

- Le CCPM appuie fortement ce projet.
- Il faudrait y inclure des questions reliées à l'eau.
- Il faudrait expliquer clairement de quelle manière le budget de 1999 sera dépensé. La somme de 117 600 \$US semble très importante pour examiner et parachever l'ébauche finale du rapport sur l'état de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord.
- Il serait également nécessaire d'expliquer clairement pourquoi on a arrêté de soutenir le projet relatif au bassin atmosphérique de la région San Diego-Tijuana, et pourquoi la *Border Environment Cooperation Commission* (BECC) ne pourrait pas apporter la même contribution que la CCE.

Gestion rationnelle des produits chimiques

- Le CCPM appuie fortement ce projet et reconnaît qu'un excellent travail a été accompli jusqu'à présent.
- Il faudrait s'efforcer d'augmenter le nombre de substances désignées ainsi que le nombre de plans d'actions régionaux nord-américains (PARNA) approuvés, car il n'est actuellement que de deux par année.

Registre de rejets et de transferts de polluants

- En général, le CCPM appuie ce projet. Il faudrait par contre que le secteur privé soit mieux représenté et qu'il participe davantage.

Renforcement des capacités en matière de prévention de la pollution

- Les objectifs de ce projet cadrent très bien avec le rôle de la CCE.
- Le budget devrait être réexaminé et les progrès évalués. Le montant de 200 000 \$US investi à l'origine a-t-il été dépensé judicieusement? Est-il nécessaire de continuer d'apporter un soutien? Est-ce que le montant de 10 000 \$US consacré aux déplacements sera suffisant pour chacune des trois prochaines années? A-t-on prévu une stratégie de fin du projet?
- Il faudrait mieux coordonner les efforts avec la BECC.

3. Maintien de la biodiversité en Amérique du Nord

Relevé de nouvelles questions concernant la biodiversité à des fins de coopération en Amérique du Nord

- Ce projet a besoin d'être mieux orienté. Il devrait débiter par une analyse des accords existants en matière de biodiversité en vue d'établir des points de référence.
- Le milieu des ONG semble préoccupé de savoir qui seront les spécialistes et comment les études seront menées. Il faudrait prévoir une large représentation.

Prospection dans le domaine de la biodiversité

- Le CCPM appuie fortement ce projet. Il répond manifestement aux préoccupations exprimées au cours de l'atelier public.
- Ce projet devrait être intégré au programme relatif à la promotion du commerce de produits et de services écologiques, et pourrait même être lié au projet concernant la conservation et l'utilisation de la biodiversité.
- Comme le précédent, ce projet devrait débiter par une analyse des accords existants et d'autres activités relatives, notamment, à la biodiversité et à la propriété intellectuelle en vue d'établir des points de référence. Un travail important a été accompli dans ce domaine depuis les dix dernières années par des organisations internationales, le secteur privé et les peuples autochtones. L'expérience qu'ils ont acquise devrait être examinée et mieux comprise avant d'entreprendre une étude à ce sujet.
- L'élaboration de ce projet exige de tenir compte du point de vue des peuples autochtones. Un ou plusieurs de leurs représentants devraient participer à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet afin qu'ils puissent exprimer leur point de vue. Le terme « spécialistes » devrait comprendre les peuples autochtones.

Espèces migratoires transfrontalières d'Amérique du Nord

- Ce projet devrait être manifestement relié aux collectivités locales, par exemple, dans le domaine du tourisme.
- Il devrait être coordonné avec le FNACE, car un grand nombre des projets que ce dernier subventionne ont trait à des questions connexes.
- Le plan d'action devrait également prévoir un examen de questions à caractère juridique, politique et réglementaire qui donnerait la capacité d'évaluer les besoins et de déterminer la manière d'y répondre.

Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord

- Le CCPM appuie fortement ce projet, car il constitue un service essentiel pour la CCE et d'autres institutions. Il s'agit d'un excellent exemple des avantages mutuels que procure la coopération.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 28 septembre 1998

AVIS AU CONSEIL N^o 98-06

Objet : Ébauche de lignes directrices relatives à la participation du public aux activités de la Commission de coopération environnementale

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE),

À TITRE d'organe constitutif de la CCE,

ET CONFORMÉMENT à son mandat consistant à formuler des avis au Conseil :

- appuie la nécessité d'élaborer des lignes directrices relatives à la participation du public afin que la CCE soit en mesure d'engager le public nord-américain à prendre une part plus active à l'ensemble de ses activités.

En ce qui à trait à l'ébauche de lignes directrices relatives à la participation du public préparée par des consultants externes, et qui fait présentement l'objet d'un examen, le CCPM recommande :

- que ce document ne soit pas publié en raison des nombreuses lacunes qu'il comporte et de son manque de crédibilité;
- que le Secrétariat, en recourant à son savoir-faire interne, ébauche un nouveau texte, en collaboration avec le CCPM et en se fondant sur les *Lignes directrices relatives aux consultations publiques* que celui-ci a préalablement élaborées.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM.

Le 28 septembre 1998

PLAN DE TRAVAIL DU CCPM

Le plan de travail reflète le caractère dynamique et évolutif du rôle et des responsabilités du Comité consultatif public mixte (CCPM).
 Au même titre que les priorités qui s'y rapportent, il sera continuellement ajusté afin de donner suite aux interventions du public, aux recommandations de ses membres et aux demandes du Conseil.

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
Projet de Programme et de budget de la CCE pour 1998 * <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Préparation d'un avis au Conseil.	Groupe de travail du CCPM : María Cristina Castro Mary Simon John Wirth	Mars 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-01)</i>
Évaluation du FNACE * <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Préparation d'un avis au Conseil.	Groupe de travail du CCPM : Peter Berle Jorge Bustamante Mary Simon	Mars 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-02)</i>
Rapport annuel de la CCE pour 1997 * <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Préparation d'un avis au Conseil. Examen de l'ébauche.	Groupe de travail du CCPM : Mike Apsey Jorge Bustamante John Wirth	Avril 1998 Octobre 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-03)</i> À suivre

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
<p>Plan triennal continu de la CCE pour 1999 à 2001 * (<i>Priorité du CCPM - juin 1998</i>)</p> <p>(<i>Suggestion du Conseil - juin 1998</i>)</p>	<p>Rédaction de la description du CCPM à inclure à l'ébauche de plan triennal continu de la CCE pour 1999 à 2001.</p> <p>Examen et formulation d'un avis au Conseil sur la mise en œuvre du plan triennal, en s'attachant particulièrement à fixer des priorités à court et à moyen terme compatibles avec les deux objectifs clés du programme : la durabilité dans une économie de marché libre et l'intendance du patrimoine nord-américain.</p>	Membres du CCPM	<p>Juillet 1998</p> <p>Septembre 1998</p>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé (<i>Avis n° 98-05</i>)</p>
<p>Version révisée des Lignes directrices relatives aux communications visées aux articles 14 et 15 * (<i>Demande du Conseil - mai 1998</i>) (<i>Demande du Conseil - juin 1998</i>)</p>	<p>Participation à titre de membre d'office de l'équipe chargée de l'examen des Lignes directrices.</p> <p>Coordination du processus d'examen et de commentaires publics d'une durée de 90 jours de la version révisée des Lignes directrices et formulation d'un avis au Conseil.</p>	<p>Groupe de travail du CCPM : Peter Berle Michael Cloghesy Raúl Tornel</p>	<p>Printemps 1998</p> <p>Février 1999</p>	<p>Réalisé</p> <p>En cours</p>
<p>Lignes directrices sur la participation du public * (<i>Suggestion du Conseil - juin 1998</i>)</p>	<p>Examen et formulation d'un avis au Conseil sur une ébauche réalisée par des consultants de lignes directrices relatives à la participation du public aux activités de la CCE .</p>	<p>Groupe de travail du CCPM : Guillermo Barroso Jacques Gérin Jon Plaut</p>	Septembre 1998	<p>Réalisé (<i>Avis n° 98-06</i>)</p>

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
Programme et budget de la CCE pour 1999 * <i>(Priorité du CCPM - juin 1998)</i>	Rédaction de la description du CCPM à inclure au projet de Programme et de budget pour 1999. Préparation d'un avis au Conseil sur ce projet.	Membres du CCPM	Septembre 1998 Décembre 1998	À suivre À suivre
Santé humaine * <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Examen de l'ébauche du plan triennal continu de la CCE pour 1999 à 2001 afin de s'assurer que tous les secteurs du programme tiennent compte des aspects de la santé humaine.	Groupe de travail du CCPM : Iván Restrepo Jean Richardson Mary Simon	Septembre 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-05)</i>
Environnement et commerce * <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i> <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i> <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Préparation d'un avis au Conseil sur le contexte du projet relatif aux répercussions environnementales de l'ALÉNA. Voir l'ébauche du plan triennal de la CCE pour 1999 à 2001. Relevé des tendances à venir et des questions à examiner en relation avec l'environnement et le commerce. Voir l'ébauche du plan triennal. Voir la suggestion du Conseil dans la rubrique " Groupes de travail de la CCE ". La prochaine réunion des groupes de travail est à confirmer.	Groupe de travail du CCPM : Michael Cloghesy Jon Plaut Raúl Tornel	Septembre 1998 Septembre 1998 À confirmer	Réalisé <i>(Avis n° 98-05)</i> Réalisé <i>(Avis n° 98-05)</i> À suivre
Conférence de Kyoto sur le changement climatique ** <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Examen et formulation d'un avis au Conseil sur la façon de respecter les décisions prises durant la Conférence de Kyoto sur le changement climatique. Voir	Groupe de travail du CCPM : Peter Berle Jacques Gérin Raúl Tornel	Septembre 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-05)</i>

	l'ébauche du plan triennal.			
--	-----------------------------	--	--	--

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
Transport ** <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Préparation d'un avis au Conseil. Voir l'ébauche du plan triennal.	Groupe de travail du CCPM : Michael Cloghesy Jesús Druz John Wirth	Septembre 1998	À suivre
Études sur le mercure ** <i>(Priorité du CCPM – déc. 1997)</i> <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Préparation d'un avis au Conseil sur le contexte de l'atelier organisé par le Groupe d'étude sur le mercure dans le cadre du projet relatif à la gestion rationnelle des produits chimiques. Voir la suggestion du Conseil dans la rubrique " Groupes de travail de la CCE ". La prochaine réunion du groupe d'experts sur cette question se tiendra du 7 au 9 octobre à Las Vegas, Nevada.	Groupe de travail du CCPM : Jesús Druz Jean Richardson Mary Simon	May 1999 Octobre 1998	À suivre À suivre
Mouvements des polluants à l'échelle continentale ** <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i>	Préparation d'un avis au Conseil à la suite de l'atelier trilatéral sur les effets des polluants atmosphériques sur la santé humaine. Voir l'ébauche du plan triennal.	Groupe de travail du CCPM : Michael Cloghesy Jesús Druz Jean Richardson	Septembre 1998	Réalisé <i>(Avis n° 98-05)</i>
Plan de travail de la CCE ** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Formulation d'un avis au Conseil suggérant comment élaborer un mécanisme de surveillance et d'établissement de rapports sur les progrès et les résultats du plan de travail de la CCE.	Membres du CCPM	Décembre 1998	À suivre
Évaluation des projets de la CCE ** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Formulation d'un avis au Conseil sur les méthodes d'évaluation des projets qui seraient les plus appropriées pour la CCE.	Membres du CCPM	Décembre 1998	À suivre

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
Rapport du Comité d'examen indépendant ** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Formulation d'un avis au Conseil sur la mesure courante prise par le Conseil de mettre en œuvre les recommandations du Comité d'examen indépendant.	Groupe de travail du CCPM : Guillermo Barroso Jacques Gérin Jon Plaut	Décembre 1998	À suivre
Rapport sur les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) et observation des lois connexes ** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Examen du Groupe de travail sur les SGE, et formulation d'un avis au Conseil sur les travaux à accomplir dans ce domaine et sur la suite à donner au rapport du Groupe de travail concernant les SGE et l'observation des lois connexes.	Groupe de travail du CCPM : Peter Berle Donna Tingley Raúl Tornel	Décembre 1998	À suivre
Questions relatives à l'application des lois ** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Formulation d'un avis au Conseil sur la manière d'interpréter le principe d'application efficace des lois lorsque les Parties délaissent les méthodes habituelles d'exécution et de contrôle de l'application des lois pour recourir à un plus large éventail d'instruments et de méthodes (instruments économiques, stratégies d'application volontaire des lois, etc.).	Groupe de travail du CCPM : Peter Berle Donna Tingley Raúl Tornel Substitut : Michael Cloghesy	Décembre 1998	À suivre
Solutions régionales à des problèmes mondiaux *** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Formulation d'un avis au Conseil sur les secteurs dans lesquels la CCE pourrait servir de modèle pour ce qui est de trouver des solutions régionales aux problèmes mondiaux.	Membres du CCPM	Février 1999	À suivre
Article 28 de l'ANACDE : Règles de procédure *** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Examen de l'ébauche des règles de procédure relative de l'article 28 de l'ANACDE qu'élaboreront les Parties et formulation d'un avis au Conseil sur le sujet.	Membres du CCPM	Décembre 1998	À suivre

Objet et origine du mandat	Tâche(s) à exécuter	Exécutants	Échéance	État au 4 Sept. 1998
Nouvelles questions pour la CCE ***** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Poursuite du rôle de guide auprès de la CCE consistant à relever de nouvelles questions et à suggérer des stratégies pour les régler.	Membres du CCPM	Permanent	En cours
Groupes de travail de la CCE ***** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Participation aux activités des principaux groupes de travail de la CCE portant notamment sur la gestion rationnelle des produits chimiques et sur l'environnement et le commerce. Formulation d'un avis au Conseil à ce sujet. Nomination de représentants du CCPM à titre de personnes-ressources dans chaque secteur de programme, si le CCPM en décide ainsi.	Selon les sujets	Permanent	À suivre
Réunions annuelles avec le Conseil et les représentants suppléants ***** <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Poursuite des réunions avec les membres du Conseil dans le cadre des sessions ordinaires. Rencontres au moins deux fois par année avec les représentants suppléants.	Membres du CCPM Membres du CCPM	Juin 1998 Juin 1998 Septembre 1998	Réalisé Réalisé Réalisé
Comités consultatifs nationaux ***** <i>(Priorité du CCPM - déc. 1997)</i> <i>(Suggestion du Conseil - juin 1998)</i>	Établissement de liens avec les trois Comités consultatifs nationaux.	Membres du CCPM	Permanent	En cours

* 1^{er} degré de priorité

** 2^e degré de priorité

*** 3^e degré de priorité

**** Question permanente